



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

21<sup>e</sup> séance du mardi 8 juin 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2021/26 de la Municipalité du 29 avril 2021;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'approuver les comptes de 2020 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2021/26, du 29 avril 2021 ;
2. d'approuver la réponse au postulat de M. Vincent Brayer « Lausanne demain, une ville plus solidaire : vers une rationalisation du plan des investissements favorisant l'économie locale » ;
3. d'approuver la réponse à la pétition de M. Kyril Gossweiler « Pour la transparence du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 8 juin deux mille vingt et un.

La présidente :



La secrétaire adjointe :